



## COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 4 Juillet 2017 à 20 h30

**Présents** : Mmes Marie-France CURTAUD, Virginie DALLA COSTA, Nathalie GIOVANNACCI, Nathalie MAILLARD et Carole RAVAL.

MM Alexandre FAUGE, René BELLEMIN, Jean-Paul PERRIAT, Christian FAUGES et Alexandre VEUILLET

**Absent et excusé** : M. Francis DEVILLIERS

### ORDRE DU JOUR :

• **Délibération : portant sur la renégociation des emprunts du budget principal et du budget annexe Eau :**

Comme évoqué lors de la dernière réunion, la commission « Finances » a pris contact auprès du Crédit Agricole pour examiner notre encours et les possibilités de renégociation des prêts contractés. Le Crédit Agricole n'a pas fait de nouvelles propositions.

Un contact a été pris auprès du Crédit Mutuel qui a proposé une reprise de nos prêts à un taux de 1.9% au lieu de 4.95%.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la proposition de refinancement et autorise Monsieur le Maire signer la proposition au nom et pour le compte de la Commune

• **Délibération portant sur la reprise des résultats 2016 du budget CCAS dans le budget général**

Rappel de la délibération du conseil municipal du 12 avril 2017 décidant la dissolution du CCAS avec effet au 1er janvier 2017.

Délibération à prendre pour reprendre les résultats du CCAS en fonctionnement et en investissement dans les résultats du budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité valide l'intégration de l'excédent de fonctionnement du CCAS au Compte du budget général 2016.

• **Tarif eau 2018**

Les budgets annexes de l'eau sont établis chaque année en tenant compte du principe imposé par la nomenclature comptable M49, selon lequel ceux-ci doivent être uniquement financés par les recettes perçues sur les usagers de l'eau.

Pour **2018**, il est proposé la tarification suivante :

Abonnement à 63.00€

Consommation inférieure à 120 m3 à 0.58€

Consommation supérieure à 120 m3 à 0.53€

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité ces nouveaux taux.

- **Point sur l'éboulement sur la route d'accès au CESAR et au secours du tunnel de l'Epine :**

Lecture du rapport d'intervention de la Sté SAGE suite à l'éboulement du 16.05.2017.

Une réunion doit être envisagée entre la Sté AREA, les communes de Novalaise et de Nances.

- **Devis et choix plaque Bernard Veillet :**

Proposition de 2 devis de plaque. Le Conseil Municipal s'est positionné pour le devis n°2.

- **Point sur le Bulletin Municipal :**

Devis demandés à Sté Arborescence (infographiste) pour la mise en page et la couverture du bulletin à venir.

Répartition des articles entre les membres du Conseil.

Il est demandé à l'ensemble des membres du Conseil de remettre les articles pour le 1er Sept 2017 en vue de la préparation de la réunion « Info & Comm » du 12 Septembre 2017.

Fin de réunion à 23h20

Approbation du Compte Rendu du conseil municipal par tous les conseillers.

Le Maire,

Alexandre FAUGE.

